



# PLANÈTE EN HÉRITAGE

Le journal de la transmission - n°20 - Juin 2022



## L'AMAZONE D'EUROPE

### DOSSIER SPÉCIAL

Victoire pour l'Amazonie d'Europe

P.2-4

### ON AVANCE ENSEMBLE

Partageons nos succès

P.5-6

### FOCUS TRANSMISSION

Mieux comprendre le legs

P.7

### TÉMOIGNAGE

« Mon espoir pour demain »

P.8

# Victoire pour l'AMAZONE D'EUROPE

**La réserve de biosphère Mur-Drave-Danube devient le premier site européen de l'UNESCO cogéré par cinq pays : l'Autriche, la Croatie, la Hongrie, la Serbie et la Slovaquie. Un modèle de coopération internationale inédit pour la gestion des bassins fluviaux et la conservation de milliers d'espèces.**

## Fleuves de vie

Lorsqu'il était petit, Arno Mohl, expert du WWF sur les questions d'eau douce, chassait les lézards et les grenouilles le long des rivières sinueuses d'Europe Centrale. Il pêchait sur les berges, jouissant de merveilleux paysages et d'une vie à profusion. À présent, seuls ses souvenirs demeurent.

Comme plus de la moitié des eaux naturelles mondiales au cours des 40 dernières années, les rivières sauvages de son enfance ont été sacrifiées au profit du développement. Canalisation des fleuves, bétonnage des rives, déversements de pesticides et d'eaux

usées, ou encore prélèvements abusifs pour la production d'électricité et l'irrigation, la pression exercée sur les cours d'eau augmente constamment.

À ce jour, près d'un cinquième des espèces vivant en eau douce ont déjà disparu ou sont menacées d'extinction.

Pourtant, à la rencontre du Danube et de ses affluents de la Drava et de la Mura, quelques zones où la nature semble encore intacte subsistent.

Cette région immaculée est surnommée « l'Amazone de l'Europe ». Avec ses rares forêts alluviales, ses bancs de sable et de gravier, ses îles, ses rivières à méandres

et ses bras morts, elle abrite la plus forte densité de pygargues à queue blanche nicheurs d'Europe continentale, mais aussi des loutres, des castors et des esturgeons. Plus de 250 000 oiseaux migrateurs y font halte chaque année.

## L'eau douce, cette essentielle

Parce que l'eau douce constitue une priorité absolue, nos équipes se mobilisent pour la revitalisation et la sauvegarde des derniers cours d'eau naturels.

En 2018, nous lançons *#ProtectWater* pour demander à la Commission Européenne de maintenir une législation forte sur l'eau.

Plus de 375 000 personnes répondent à l'appel en participant massivement à la consultation publique de l'Union européenne!

Quelques mois plus tard, lorsque le gouvernement slovène annonce la construction de huit barrages hydroélectriques sur la rivière Mura, le WWF et ses partenaires contre-attaquent via la campagne « Save the Mura ».

Cette fois-ci, 77 310 personnes signent notre pétition et obtiennent l'interdiction de construire des barrages sur la rivière Mura. Toutes les études préalables ont en effet conclu que les différents projets nuiraient au bon état écologique des eaux de surface et auraient un impact environnemental significatif sur ce site classé Natura 2000.



Le Danube

© WILD MONDERS OF EUROPE / ARNEB / WWF



Pygargue à queue blanche

## Un modèle de conservation inédit

Dès 2011, l'Autriche, la Croatie, la Hongrie, la Serbie et la Slovénie signent un accord pour la création d'une réserve naturelle estampillée Unesco.

Ce projet transfrontalier vise à protéger 800 000 hectares de zones humides aux abords du Danube et de ses affluents.

Mais il faut attendre le 15 septembre 2021 pour que l'UNESCO classe officiellement la zone transfrontalière Mur-Drave-Danube en réserve de biosphère.

Plus grande réserve de zones humides d'Europe, elle sera aussi la première réserve au monde à être co-gérée par cinq pays.

D'une superficie de 931 820 hectares, elle s'étend des Alpes aux contreforts des Balkans en passant par le bassin des Carpates, reliant un réseau de 13 zones protégées majeures.

Le WWF et ses partenaires, qui s'efforcent de mettre cette zone à l'abri depuis plus de 20 ans, se réjouissent de cette décision, tant l'identité de la région et la qualité de vie de ses 900 000 habitants dépendent des lignes de vie que constituent

les fleuves Mur, Drave et Danube. Les plaines inondables protègent en effet les agglomérations des inondations et approvisionnent les populations riveraines en eau potable, tandis que la beauté des paysages, elle, renforce le potentiel de développement d'un tourisme durable.

Cette réserve marque une avancée majeure dans la coopération internationale et le partage des responsabilités, démontrant la volonté des États de penser au niveau mondial et d'agir de façon concertée au niveau local.

# Parc de la Salonga, un nouveau souffle pour la faune



Bonobo

Chaque année, l'UNESCO met à jour sa liste du Patrimoine mondial qui recense des monuments et sites remarquables.

Le changement climatique, les projets de développement et les conflits armés sont autant de menaces pour les biens classés, qui rejoignent alors la liste du patrimoine mondial en péril. Intégrer cette dernière n'est pas une sanction mais un moyen d'aider les pays concernés à obtenir plus de financements internationaux et attirer davantage l'attention sur les pressions qui pèsent sur leurs sites. A l'inverse, lorsqu'un site ne figure plus sur la liste du patrimoine mondial en péril, c'est le signe que certaines menaces ont été écartées. En République Démocratique du Congo, le parc de la Salonga vient justement d'en être retiré. Lors d'une conférence de presse organisée

à Kinshasa le 22 juillet dernier, le directeur général de l'Institut national pour la conservation de la nature, Cosma Wilungula, a expliqué que l'état de conservation de la plus grande réserve de forêt tropicale humide d'Afrique s'était amélioré. Le suivi régulier de la faune sauvage montre que les populations de bonobos demeurent stables malgré les pressions antérieures et que la population d'éléphants de forêt a lentement commencé à se reconstituer.

Les activités de braconnage semblent avoir ralenti. Les relations des communautés locales et des gestionnaires du parc sont plus harmonieuses. Enfin, le projet d'exploitation pétrolière dans l'aire protégée a été annulé. Eléphants, singes, bongos, pangolins géants et paons du Congo respirent à nouveau...

## PRÉSERVER notre héritage naturel mondial

En 2016, le WWF a lancé la campagne "Ensemble, protégeons notre patrimoine commun", afin d'alerter sur les menaces pesant sur les sites de l'UNESCO, pourtant reconnus pour leur valeur universelle exceptionnelle, c'est-à-dire leur beauté naturelle, leur biodiversité, leurs caractéristiques géologiques et écologiques.

Selon le rapport *Protéger les hommes en préservant la nature* qui en a donné le coup d'envoi, 114 des 229 sites naturels et mixtes inscrits au Patrimoine mondial sont menacés par des activités industrielles néfastes : extractions pétrolière, minière ou gazière, surpêche, exploitation forestière illégale, surexploitation des ressources en eau, construction d'infrastructures de transport ou de tourisme...

Cette campagne a déjà permis de renforcer l'application de la Convention du patrimoine mondial et a incité des entreprises à prendre des engagements concrets pour limiter les impacts de leurs activités sur les sites protégés et leurs alentours.

# Partageons NOS SUCCÈS

**Réchauffement climatique, érosion de la biodiversité, pollution plastique...**

**Face à l'ampleur de la tâche, nous pouvons nous sentir démunis.**

**Pourtant, si nous unissons nos forces, nous avons le pouvoir de construire un monde meilleur pour les générations à venir. Un monde où l'Homme vit en harmonie avec la nature. Voici quelques exemples de victoires que nous avons remportées ensemble.**

**Merci à vous !**



## Le mouillage des yachts enfin réglementé en Méditerranée

Pour protéger les herbiers de posidonies, poumons de la Méditerranée, le préfet maritime vient de signer plusieurs arrêtés interdisant l'ancrage des navires de plaisance sur ces précieux écosystèmes. Désormais, pour les bateaux de plus de 24 mètres de long, avec un seuil abaissé à 20 mètres dans certains endroits, l'ancrage sera autorisé uniquement dans des zones bien identifiées et sans risque pour l'herbier, ou bien ces navires devront s'amarrer sur bouée ou sur des coffres dans des espaces de mouillage dédiés.

La nouvelle irrite certains plaisanciers. Plusieurs rassemblements ont déjà été organisés pour protester contre ces mesures jugées trop restrictives.

Mais du côté des défenseurs de l'environnement, on considère que ces décrets sont nécessaires afin de protéger un allié précieux dans la lutte contre le réchauffement climatique et la restauration des ressources de pêche.

Une étude a même récemment démontré que la valeur monétaire à l'hectare de ces prairies sous-marines dépasserait largement celle des récifs coralliens et de la forêt amazonienne. Cela vaut peut-être le coup de garer son bateau un peu plus loin ?

## Un marsupial échappe à l'extinction

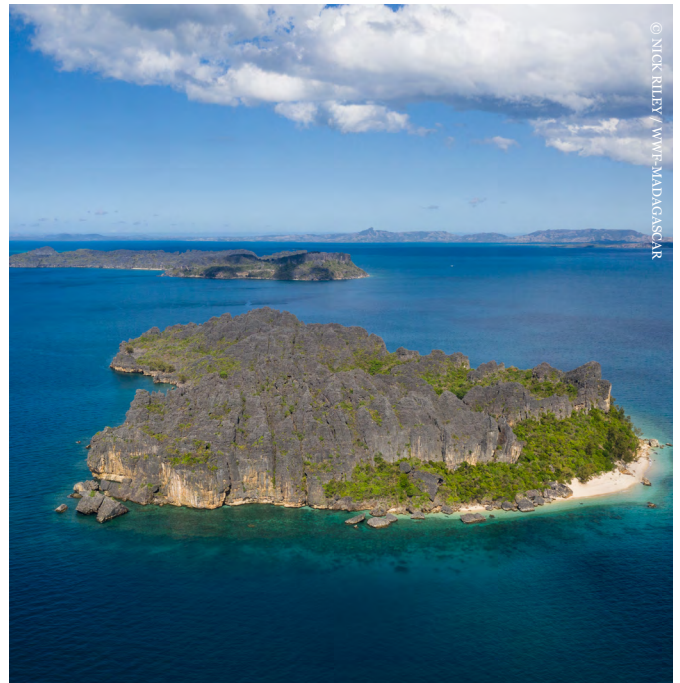
Entre juin 2019 et mars 2020, l'Australie a été confrontée aux feux les plus dévastateurs de son histoire. Au total, 19 millions d'hectares ont brûlé. Des milliers de koalas sont morts dans le sud-est du pays. Reptiles, oiseaux, insectes et mammifères ont subi des pertes considérables. Pourtant, contre toute attente, une espèce particulièrement rare semble avoir survécu.

Il s'agit de l'antechinus à tête argentée. Ce petit marsupial possède une reproduction atypique, qualifiée de « suicidaire » car le mâle ne s'accouple qu'une fois au cours de sa vie avant de mourir. Les femelles, elles, survivent rarement jusqu'à une troisième portée. Quand il y a deux ans, un tiers de leur habitat a été dévasté par les flammes, les scientifiques ont redouté le pire.

Le WWF Australie a donc financé un programme scientifique pour déterminer si l'espèce était éteinte ou non. A la surprise générale, avec l'aide de chiens renifleurs, les chercheurs ont mis en évidence la présence de 21 marsupiaux dans le parc national de Bulburi, qui constitue le bastion de l'espèce. Même s'il ne s'agit probablement que d'un sursis, tant le réchauffement climatique menace l'avenir du petit mammifère.



© TROY MANN / WWF



© NICK BILEY / WWF-MADAGASCAR

## Vent debout contre le fléau du plastique

À Donsol, petite ville de pêcheurs aux Philippines, le plastique est partout : sur la plage, dans les rivières et dans la mer. Une grande partie des débris, générés par un afflux touristique massif depuis les années 90, n'est tout simplement pas collectée et atterrit dans l'océan. Cette pollution menace de nombreuses espèces animales, en premier lieu les requins-baleines qui contribuent fortement à l'attractivité de la zone.

Mais depuis peu, la ville de Donsol est devenue l'une des premières *Plastic Smart Cities* au monde.

Aux côtés du WWF, l'agglomération a lancé un concours pour trouver les meilleures solutions concernant la gestion des déchets, donnant naissance à plusieurs start-up.

L'une d'entre elles sensibilise les touristes à travers la commercialisation de peluches remplies de copeaux de plastique nettoyés. Une autre collecte les déchets à deux roues dans les quartiers difficiles d'accès. La ville de Donsol a d'ailleurs intégré cette forme de ramassage dans son nouveau système de gestion des déchets.

Enfin, grâce au soutien du WWF, Donsol a mis en place une nouvelle décharge surveillée qui viendra remplacer l'actuelle, non réglementée.

## Les îles Glorieuses à l'abri

Au large de la Corne africaine, au gré des îles Éparses, dans les Terres australes et antarctiques françaises, subsiste un lieu intact, vierge de toute civilisation. Éparses, parce qu'éparpillées autour de Madagascar, elles sont cinq à encercler l'île malgache et répondent au nom d'Europa, Bassas da India, Juan de Nova, Tromelin et... les Glorieuses !

Archipels dans l'archipel, constituées de Grande Glorieuse au sud et de l'île du Lys, ces havres de paix viennent de troquer leur titre de simple parc marin contre celui de réserve naturelle nationale, plus protecteur.

Une victoire pour les 33 espèces de cétacés recensées dans la zone, dont 23 espèces de baleines à dents et 10 espèces de baleines à fanons.

Au-delà de cette faune marine remarquable, l'enjeu écologique majeur des Glorieuses ce sont les 450 km<sup>2</sup> de coraux et d'herbiers marins abrités par ses eaux. Ils forment les réservoirs d'une biodiversité qui se répercute sur toute la région océanique.

La création de cette réserve, la 170<sup>e</sup> de France, est une concrétisation de la stratégie nationale des aires protégées annoncée en janvier 2021 lors du One Planet Summit.

# Mieux comprendre LE LEGS

**Pouvez-vous m'expliquer comment fonctionne une assurance-vie ? J'ai entendu dire qu'en souscrivant ce type de contrat, on pouvait en réalité choisir son héritier, pouvez-vous m'éclairer ?**

Une assurance-vie est un contrat que peut souscrire une personne auprès de son assureur ou de son banquier.

L'assureur s'engage à verser une rente ou un capital à l'assuré (ou au bénéficiaire de l'assurance) en contrepartie d'un versement (prime).

Il s'agit donc d'un contrat d'épargne à moyen ou long terme dont le capital est augmenté chaque année par des intérêts.

Ce système d'épargne est traditionnellement utilisé pour financer sa retraite. Le souscripteur peut décider d'en être le seul bénéficiaire (et récupérer lui-même le capital quand il le souhaite) ou de nommer un tiers comme bénéficiaire, soit une personne physique (un proche), soit une personne morale (une fondation ou une association) ou les deux à la fois.

La clause qui permet de désigner un bénéficiaire peut également permettre d'affecter le capital à une cause qui vous tient à cœur.

Pour toutes ces raisons, l'assurance-vie est souvent considérée comme un don à la portée de tous.

**Je viens d'aller voir les pompes funèbres de ma commune pour anticiper la prise en charge de mes obsèques et avoir l'esprit tranquille mais j'ai encore des doutes. Que me conseillez-vous ? Existe-il des prestations en accord avec mes convictions écologiques ?**

En 1993, la loi a mis fin au monopole communal du service des pompes funèbres. Depuis, chacun est libre de choisir l'entreprise funéraire qui réalisera les obsèques.

La loi n'autorise que l'inhumation (mise sous terre) et la crémation (incinération) comme rites funéraires.

En l'état actuel de la législation, seuls le cercueil avec quatre poignées, à l'exclusion de ses accessoires intérieurs et extérieurs, la plaque d'identité ainsi que l'opération d'inhumation ou de crémation, avec le cendrier cinéraire ont un caractère obligatoire.

Sachez que l'opérateur funéraire est dans l'obligation de vous remettre un devis gratuit écrit, détaillé et standardisé. En lien avec l'air du temps, des alternatives plus écologiques voient le jour.

Soyez attentif et n'hésitez pas à vous faire expliquer le contenu de chaque prestation figurant sur le devis avant de signer le bon de commande.

## Une question ?

*Chers amis du WWF,*

*Ces derniers mois ont été l'occasion de rencontrer ou de retrouver certains d'entre vous après deux années d'isolement.*

*Chaque fois c'est la même certitude qui émerge : rien ne remplace le lien, le regard, les échanges de vive-voix ! Chaque rencontre est ainsi l'occasion de mieux se connaître, de découvrir ce qui vous tient à cœur, d'échanger sur les sujets qui nous passionnent.*

*Voici deux questions qui ont émergé de ces rencontres.*

*Merci à nouveau de votre soutien et de votre présence qui nous donnent courage, détermination et confiance en l'avenir.*

Camille Perrier  
Responsable des legs, donations  
et assurances-vie  
Tel : 01 73 60 40 40  
Email : legs@wwf.fr



# MON ESPOIR pour demain

**Faire un legs au WWF France, c'est s'engager pour bien plus grand que soi. Derrière ce choix important, se cachent souvent de belles histoires de vie, de passion et de conviction. Et surtout une immense envie d'agir pour donner une chance à demain.**

*“Lutte contre la dégradation de l'environnement sous toutes ses formes, mise en œuvre d'actions pour atténuer les effets du changement climatique ou encore campagnes de sensibilisation permettant d'éveiller les consciences, toutes les missions du WWF me paraissent essentielles. Toutefois, ce qui me tient particulièrement à cœur, ce sont les efforts menés sur le terrain pour protéger les espèces animales qui subissent de plein fouet le joug humain à travers, notamment, la disparition de leur habitat naturel, le braconnage, la pêche, l'agriculture ou l'élevage intensif... C'est pourquoi, avec mon mari, nous avons décidé de faire du WWF notre légataire universel. Au-delà du patrimoine matériel, transmettre son héritage c'est éduquer, partager ses valeurs et ses convictions. C'est conduire l'homme vers son humanité. C'est aussi rendre le cadeau que nous a fait la vie et tisser des liens pérennes entre les générations futures et leur environnement afin de vivre en harmonie avec tous*

*les êtres vivants. Parce que nous retrouvons cette vision dans les messages véhiculés par le WWF, nous avons choisi d'anticiper notre succession. Nous n'avons pas d'enfants et nous souhaitons que notre héritage revienne à la Fondation. Il n'est jamais trop tôt pour préparer l'avenir, la vie nous le démontre chaque jour. En tout état de cause, si nous avons eu des descendants, nous aurions également, sans les pénaliser, envisagé un legs de ce type. Car, par ce geste, nous nous efforçons de prendre soin de la planète que nous leur laisserons. Autrement dit nous protégeons nos enfants et leurs propres enfants. Voici le message que j'aimerais transmettre aux lecteurs, donateurs et sympathisants du WWF : nous ne sommes pas au-dessus des autres espèces. Jusqu'ici, ce n'est pas la technologie qui nous a permis de survivre mais bel et bien la nature. Notre espoir pour les générations futures : qu'elles puissent jouir d'une planète vivante où les humains cohabiteront en harmonie avec la nature.”*

Paule Gacon, Aubagne



© MICHEL GUNTHER / WWF



#### Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

wwf.fr

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature (Formerly World Wildlife Fund) ® “WWF” & “living planet” are WWF Registered Trademarks/ “WWF” & “Pour une planète vivante” sont des marques déposées.  
WWF France. 35-37 rue Baudin - 93310 Le Pré-Saint-Gervais - France.

Photo de couverture © NATUREPL.COM / ALEX MUSTARD / WWF

Ont contribué à ce numéro : Benoit Duchier, Camille Perrier, Mathilde Valingot, Pascal Herbert, Eléonore Hadida, Eva Giuseppantonio.



Réimpression : TRINA 8743 J